



Grand Poitiers adopte son Schéma directeur des énergies

Les stations de recharge pour véhicules électriques se multiplient dans Grand Poitiers.

Face au défi climatique, Grand Poitiers amorce une nouvelle phase pour la transition énergétique avec le Schéma directeur des énergies. **L'objectif est double : réduire la consommation d'énergie de 25 % et atteindre une part d'énergies renouvelables de 38 %.**

Lors du conseil communautaire de décembre, Grand Poitiers a adopté son Schéma directeur des énergies, document stratégique qui fixe les grands objectifs en termes de transition énergétique. Ce plan d'actions vise à réduire notre impact environnemental en tenant compte des réalités du territoire. Une démarche qui permet d'assurer une transition énergétique juste pour tous les habitants du territoire. Du côté des énergies renouvelables d'abord. Aujourd'hui, dans Grand Poitiers, leur part représente 8 % de la production énergétique globale. Le cap à l'horizon 2030 est d'atteindre 38 %, au-delà donc des objectifs nationaux de 32 % fixés par la Loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Parallèlement, le Schéma directeur des énergies fixe une réduction de la consommation d'énergies de 25 %. « Tous les acteurs du territoire sont concernés, les administrations bien sûr, mais aussi les habitants, les entreprises », souligne Sébastien Bardet, de Grand Poitiers. Pour établir son scénario pour l'avenir, la Communauté urbaine a dressé un état des lieux de la consommation d'énergie par secteur (transport, résidentiel, industrie, tertiaire, agriculture)



Les conseillers info-énergie accompagnent les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement.

© Ville de Poitiers



La centrale photovoltaïque de Saint-Georges-lès-Bailleux, un outil pour répondre à l'objectif de 38% d'énergies renouvelables en 2030.

© Daniel Proux / Ville de Poitiers

et les ressources utilisées (produits pétroliers, électricité, énergies renouvelables, gaz naturel...). Elle a également analysé le potentiel énergétique du territoire en termes d'éolien, de photovoltaïque, de géothermie... « *Le plus gros potentiel, c'est l'éolien, mais on ne mise pas tout sur cette énergie renouvelable. Nous nous orientons vers une diversification énergétique, avec une augmentation du photovoltaïque, de l'utilisation de la chaleur fatale produite par l'incinération des ordures ménagères, mais aussi des pompes à chaleur.* » Au-delà de la diminution des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la qualité de l'air, les énergies renouvelables ont un autre avantage : produites localement, elles permettent de limiter l'impact de la fluctuation du marché mondial des énergies fossiles.

La mobilité, un enjeu majeur

Dans la Communauté urbaine, la mobilité représente 49 % de la consommation énergétique globale, en plus d'être la première source génératrice de gaz à effet de serre. L'objectif est de réduire la

consommation liée aux transports de 35 % tout en limitant l'effet polluant de ce secteur. Cela passe par deux axes : la réduction de la place de la voiture individuelle, compensée par le développement des transports en commun, du vélo et du covoiturage, et l'évolution des motorisations : « *Les voitures électriques représenteront 25 % du parc de véhicules individuels,*

leur avantage est d'émettre moins de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques », explique Sébastien Bardet. Des stations de recharge se multiplient dans Grand Poitiers pour que tous les habitants, quel que soit leur véhicule électrique, puissent s'approvisionner à 15 km maximum de chez eux.

À SAVOIR

Habitat : baisser la consommation d'énergie

Deuxième pôle de consommation d'énergie, le bâti résidentiel représente 26 % de la consommation globale. « *L'Espace info énergie conseille les citoyens sur les investissements cohérents à réaliser pour consommer moins. Nous développons le nombre de nos interventions pour accompagner plus de personnes* », explique Sébastien Bardet, de Grand Poitiers. « *L'objectif est d'atteindre 20% du parc privé rénové en 2030. En parallèle,*

50% du parc social le sera, une façon de lutter contre la précarité énergétique. »

Deuxième axe pour faire baisser la consommation d'énergie de 15% d'ici 2030 : l'évolution des comportements. L'espace info énergie conseille, aide à consommer moins grâce à de petits gestes. Un exemple : la température optimale est de 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les pièces de nuit. 1°C en moins, c'est 7% d'économie.